

## **Compte Rendu Assemblée générale AF2S**

### **18 Novembre 2007 – 13 heures 30**

*Modérateur : Mr A. JACOB (secrétaire)*

La réunion est débutée par une intervention de Mr T. ICARD (Président). Il rappelle que l'association est née en 2002 dans le but de créer un encadrement du snowscoot, il rappelle que ses débuts ont été chaotiques et limités par le manque de moyens, autant matériel qu'humain. Durant les 2 saisons hivernales précédentes, l'AF2S n'a joué aucun rôle et au final le monde du snowscoot n'a pratiquement pas bénéficié d'avancée en termes de structuration (clubs), de légalisation (Stations de sport d'hiver, Ministère de Jeunesse et Sport), de développement de l'enseignement... Il insiste donc sur l'importance de cette réunion qui est un des premiers pas vers une réelle "fédération" du snowscoot.

#### **Mr D. MICHEL (Trésorier) nous a fait une brève aperçue de l'état des comptes :**

Le compte de l'association a été transféré à la Banque Populaire le 8 octobre 2007 afin de diminuer les frais de gestion de compte. En 2006 le nombre d'adhérents était de 7... nous arrivons à ce jour à déjà une soixantaine d'adhérents. Ces 2 dernières années il n'y a quasiment pas eu de dépenses. Le solde est positif à 260€.

Depuis septembre 2007 les principales dépenses ont concerné :

- Achat d'un nom de domaine pour le site internet,
- Frais d'hébergement de site (45€),
- Frais de papèterie essentiellement pour l'organisation des championnats du monde (environ 300€)
- Frais pour l'achat de trophées des championnats du monde (1200€)
- Achat de matériel pour la réalisation d'une nouvelle grille de départ (269€)

Ces dépenses n'ont pas encore été inscrites aux comptes puisqu'elles ont été couvertes par les deniers de certains bénévoles.

Les championnats du monde auront leur budget propre. Il s'élève à 38000 € financés en quasi-totalité par les sponsors. Seuls les trophées seront financés par l'inscription des coureurs.

## Objectifs de la saison 2008 :

Les compétitions n'intéressent pas l'ensemble des snowscooters, mais elles sont le principal moteur de communication de notre discipline auprès des médias. Elles nous paraissent indispensables au développement du snowscoot.

Suite à la mauvaise gestion/organisation des compétitions durant les dernières années, il est apparu nécessaire de renforcer l'engouement des snowscooters pour les épreuves. Auparavant les compétitions étaient organisées sans réelle optique et par des gens souvent esseulés, ce qui a conduit aux dérives que l'on connaît (Championnats du monde 2007). Dorénavant, l'AF2S se chargera de l'organisation des compétitions.

Pour la saison 2008, deux grandes compétitions sont inscrites au calendrier :

- Championnat de France
- Championnat du Monde

- ✓ ***Le championnat de France aura lieu les 8 et 9 février 2008 sur la station des Houches*** : Le responsable de l'organisation est Mr P.LASALA soutenu par l'AF2S. Le format de course retenu est celui d'un OPEN, c'est-à-dire que la course sera ouverte également aux étrangers. L'open sera composé de 3 épreuves : **Descente** le samedi en fin de journée, **Dirt** le samedi soir et **Scootercross** la journée du dimanche. A l'issue de cette course seront décernés les 3 titres de champion de France (4, 5 ou 6 si le nombre de participantes permet l'ouverture d'une catégorie féminine).

Dans le but d'ouvrir la course à un maximum de participants, la compétition se déroulera sur 2 jours : le samedi sera dédié aux entraînements ; le scootercross sera ouvert uniquement pour les snowscooters. A la fin de la journée, aura lieu la descente chronométrée individuelle à l'intérieur de ce parcours (une ou deux descentes selon les contraintes horaires). Le soir aura lieu la compétition de Dirt. C'est le dimanche qu'aura lieu la compétition de scootercross. Chaque compétiteur aura 3 runs de qualification. Les 36 meilleurs seront qualifiés pour les phases finales. Si les horaires le permettent, les riders éliminés lors des qualifications se départageront sur un seul run.

Le samedi sera également l'occasion d'une journée d'initiation et de pratique entre amis. Ainsi les riders qui d'habitude venaient à une compétition et ne pratiquaient quasiment pas à cause d'une non-qualification, pourront profiter un maximum de leur week-end.

- ✓ ***Le championnat du Monde aura lieu les 7, 8 et 9 Mars 2008 sur la station de Praloup*** : Le responsable de l'organisation est Mr T.ICARD soutenu par l'AF2S. L'ensemble des disciplines du snowscoot sera représenté : descente, scootercross, dual-slalom et dirt.

Le nombre de participants est limité à 120. Pour pouvoir participer, il faudra obligatoirement avoir participé à un OPEN : AMNEVILLE, HOUCHES, VEYSONNAZ (en suisse).

Pour les pilotes français, leur participation est également soumise à l'adhésion à l'AF2S.

Concernant les compétitions, l'ensemble des informations seront disponibles sur le site de l'AF2S mais également véhiculées par l'ensemble des acteurs du monde du snowscoot (revendeurs, clubs et magasins). Pour chaque compétition, les concurrents devront fournir un certificat d'assurance les couvrant pour la compétition. A défaut, ils seront contraints de prendre l'assurance proposée par l'AF2S (une assurance à la journée est également disponible au tarif de 5€ par jour).

En parallèle la saison sera aussi l'occasion de rencontres lors de derbys qui seront soit organisés pour les snowscooters exclusivement, soit au sein de structures déjà existantes comme le derby du Roc Merlet à Courchevel. L'ensemble de ces derbys sera nommé "Derby Tour" et donnera lieu à un classement. Ces rencontres seront l'occasion d'initiation, et pour les personnes que cela intéresse, de réalisation d'images pour un prochain film.

- ✓ Derby de LELEX : 23 et 24 Février 2008

Initiation, concours de bunny-up, derby, soirée, sortie Free-ride le dimanche

- ✓ Derby du PRAZ DE LYS : dates à déterminer

Initiation, concours de bunny-up, dual slalom et derby

- ✓ Derby de PEYRAGUDES : 26 et 27 Janvier 2007

- ✓ Feezbike à CHAMROUSSE : dates à venir

Journée ride et derby

- ✓ Derby du Roc Merlet à COURCHEVEL : dates à déterminer

Journée ride, initiation, derby et soirée

D'autres derbys seront rajoutés en fonction des dates au cours de la saison.

Pour cette saison 2008, l'AF2S a comme objectifs principaux de :

- Réaliser une nouvelle grille de départ pour les compétitions : 6 mètres de large, 50 cm de haut, départ automatique avec feux.

- Fournir aux organisateurs de compétition des feuilles de course préétablies avec répartition automatisée et équitable lors des runs.
- Fournir aux organisateurs un cahier des charges détaillé pour l'organisation d'événements.
- Fournir lors d'événements des commissaires de course élus et un jury expert pour les concours de dirt.
- Communiquer avec les différentes associations existantes afin de travailler en synergie. Progressivement fédérer le milieu du snowscoot et renvoyer les riders demandeurs d'informations et de conseils vers l'association la plus proche de son domicile.
- Etre un portail d'accès aux informations pour le grand public et les médias.

### **Objectifs à long terme :**

Le snowscoot est un sport qui existe depuis maintenant 17 ans. Il était encore il y a quelques années une discipline très confidentielle mais depuis 2 à 3 ans il intéresse de plus en plus de pratiquants, de stations, de loueurs...il a tendance à devenir le troisième sport de glisse hivernal. Comme tout sport, il nécessite un cadre pour se développer. Le rôle de l'AF2S est donc de fournir ce cadre en essayant de fédérer l'ensemble des pratiquants français. De nombreuses associations existent déjà et œuvrent chacune de leur côté pour notre sport. Afin d'avoir encore plus de poids auprès des instances dirigeantes, pour aider au développement de notre discipline, nous avons besoin de nous retrouver ensemble. Il est nécessaire d'avoir une structure indépendante autour de laquelle gravite des clubs.

Les associations existantes sont donc toutes vouées à devenir des clubs.

L'objectif principal est donc la reconnaissance de notre discipline en tant que sport par l'état (Ministère de la santé et des Sports). Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de monter un dossier. Celui-ci nous servira au niveau français, mais pourra également être utile au niveau européen.

Voici l'ensemble des actions à conduire pour faire reconnaître notre sport :

- Dossier de présentation du snowscoot
- Historique et environnement, les dates clés
- L'Economie et le snowscoot : Fabricants, nombres de vente, progression, répercussion économique
- Dossier de présentation de l'AF2S et des clubs.
- Mise en place de la pratique et de l'enseignement
- Dossier pédagogie et fondamentaux du snowscoot
- Unité de formations.
- Mise en place des critères d'admission et de formation à l'enseignement du snowscoot.

Afin de mener à bien ces différentes tâches, il a été décidé un processus de fonctionnement au sein de l'AF2S. La méthode principale de communication se fera via internet. Le site de l'AF2S sera pourvu d'un forum qui ne sera ouvert qu'aux acteurs du snowscoot : responsables et élus AF2S ainsi que présidents de clubs (associations). Les présidents de clubs seront chargés de renvoyer l'information auprès de leurs adhérents et de faire remonter les demandes.

Un travail a déjà débuté par l'intermédiaire de Philippe LASALA qui va se charger de récupérer des informations auprès des stations de sport d'hiver sur les problèmes rencontrés avec des snowscoot. Ceci dans le but d'avoir des chiffres statistiques fiables. X. Jacquemet et D. Pace sont quant à eux chargés de créer un référentiel d'enseignement du snowscoot (selon un cahier des charges fourni par le ministère).

Quel sera donc le rôle des clubs : organisation d'événement, communication et suivi des informations auprès des adhérents. Il appartient également à chacun des clubs de négocier localement des partenariats avec les stations afin d'en faire profiter l'ensemble des membres de l'AF2S.

Il va également être demandé un geste de la part des constructeurs qui pourront offrir des réductions sur le matériel pour les possesseurs de la carte AF2S.

### **Réélection du bureau :**

Président : M. Thierry ICARD

Secrétaire : M. Arnaud JACOB

Trésorier : M. Damien MICHEL

Responsable développement : M. Philippe LASALA

Responsables développement adjoints : M. Xavier JACQUEMET & M. David PACE

Responsable Technique : M. Emmanuel FOUCHÉ

Commissaires de course :

M. Eric DERNONCOURT

M. Christophe ROISIN

M. Baptiste LANDELLE

M. Jérôme DUBOIS

## **Mise à jour du règlement de course :**

Le règlement concernant les compétitions est en perpétuelle évolution. Il est fait pour évoluer. Chaque compétition est l'occasion d'y apporter des avancés.

Certaines modifications ont été décidées lors de cette réunion :

- La discipline dirt se déroulera sur une piste de 2 à 3 bosses, éventuellement parcours de slopestyle. Chaque pilote réalisera 3 passages. Seuls les 2 meilleurs passages seront retenus. Le jury sera composé de personnes qui connaissent la discipline mais qui seront indépendante. En cas d'égalité entre 2 concurrents, c'est la meilleure note qui sera retenue pour le classement.

L'ordre de passage des concurrents se fera au tirage au sort pour le premier run. Pour les runs suivants, le passage se fera du plus mauvais concurrent au meilleur. Le classement sera obtenu en additionnant les notes.

- Dans chaque épreuve (scootercross, dual-slalom et descente) le pratiquant doit partir un pied de chaque côté du snowscoot (il peut également, au choix, avoir un deux pieds sur le snowscoot). En aucun cas il ne peut courir à côté du snowscoot.
- Le port du casque et des gants est obligatoire lors des entraînements et des épreuves. Le port d'un casque intégral, d'une protection dorsale, de protèges tibia et genoux sont fortement recommandés.
- Les pilotes devront fournir sur les compétitions AF2S une attestation d'assurance les couvrant pour la pratique du snowscoot en compétition. En cas de défaut d'assurance, le pilote devra prendre l'assurance proposée par l'AF2S. Une assurance pour la journée est également disponible au tarif de 5€ par jour. Cette assurance couvre le snowscooter aussi bien en loisir qu'en compétition (cette assurance le couvrira également durant une année complète dans quasiment tous les autres sports : sauf sports aériens et spéléologie).
- L'existence de catégories féminines, juniors et handicapés a été ramenée à 4 participants au minimum.
- La limite d'âge pour la catégorie junior a été ramenée au moins de 14 ans (le concurrent devra avoir moins de 15 ans au 31 décembre de l'année de la compétition).

L'assemblée générale a été levée à 18 heures 15 le 18 novembre 2007